

—Dimanche dernier, S. G. Mgr l'archevêque a fait la bénédiction d'un beau carillon, destiné à l'église de Charlesbourg. Cette fête religieuse a été particulièrement belle, au témoignage des assistants. Au banquet qui suivit, et auquel prirent part le clergé et les parrains et marraines, M. l'abbé Gosselin, curé de Charlesbourg et ancien directeur de la *Semaine religieuse*, prononça une allocution dont nous aimons à reproduire le passage suivant :

Si jusqu'à présent, j'ai fait semblant de ne pas entendre mes paroissiens soupirer après un carillon de cloches, c'est que des améliorations plus urgentes s'imposaient à mon attention. D'ailleurs, ils connaissent si bien le chemin de leur église, ils s'y rendent encore si volontiers, que nous pourrions presque nous passer de cloches. Tout de même, un curé doit tenir compte, en temps et lieu, des légitimes « desiderata » de ses paroissiens. C'est pourquoi, Monseigneur, le Conseil de Fabrique, sur ma proposition, a décidé l'acquisition de trois cloches, auxquelles vous vepez de donner juridiction.

Demain, elles continueront la mission des cinq sœurs qui les ont précédées, la première en 1675, année qui vit le Séminaire de Québec remplacer les Jésuites comme desservants de Charlesbourg ; la seconde, en 1713, si frêle, si délicate, qu'elle mourut de consommation à l'âge de 22 ans ; la troisième, en 1735, qui eût pour parrain l'intendant Bégon, pour marraine, Mme Jeanne-Elisabeth de Beauharnais, son épouse, et dont la bénédiction fut très solennelle, bien qu'elle ne pesât que 88 livres ; la quatrième, en 1802 ; la cinquième, en 1851.

A propos de la cloche de 1802, installée dans le clocher nord, laissez-moi avouer que j'ai signé à regret son arrêt de mort. Je ne puis oublier qu'elle a salué la naissance spirituelle de tous les paroissiens actuels de Charlesbourg, qu'elle a annoncé la fondation de presque toutes les familles, que compte la paroisse, qu'elle a pleuré tous ceux qui nous ont quittés depuis un siècle pour un monde d'où l'on ne revient point. Il me fait toujours peine d'être forcé de congédier un vieux serviteur dont la fidélité ne s'est jamais démentie.

Monseigneur l'Archevêque couronna dignement la fête en adressant ensuite ses félicitations méritées au curé et aux paroissiens de Charlesbourg.

— MM. les abbés Wilfrid Lebon et Emile Bernard, tous deux prêtres de ce diocèse et professeurs au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, ont subi à la fin de juin, à Rome, et avec grande distinction, l'examen du doctorat en Philosophie.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que M. l'abbé Alfred Langlois, du Séminaire de Québec, après un examen brillant, a obtenu le titre de Docteur en Saint Thomas.